

Eplefpa de COURCELLES-CHAUSSY

**FORMATIONS PAR
APPRENTISSAGE**

**FORMATIONS POUR
ADULTES**



Cfa

Centre de Formation
d'Apprentis

Legta

Lycée d'Enseignement Général
et Technologique Agricole



Cfppa

Centre de Formation
Professionnelle et de Promotion
Agricoles

Ferme des Mesnils

Polyculture-élevage
Formation - Expérimentation
Vente de produits fermiers

Formez-vous aux métiers de la nature !

Paysage • Agriculture • Agroéquipement • Environnement • Commerce



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

LEGTA • CFA • CFPPA • FERME DES MESNILS

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17
Fax : 03 87 64 15 25

Mél : epl.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

Contacts au CFA :

Directeur : Grégory Chevallier

Directeur Adjoint : Stéphane Fournier

**Secrétaires : Marie-Christine Jager, Chantal Mantelet,
Elisabeth Duhaut, Noémie Mantelet**

Développeur de l'apprentissage : Charlotte Prat

Tél : 03 87 64 12 48

Fax : 03 87 64 03 70

Mail : cfa.metz@educagri.fr

Contacts au CFPPA :

Directeur : Patrick Mathieu

**Secrétaires : Sonia Huber, Adeline Pignon, Martine
Barbier**

**Chargés de l'ingénierie de formation : Yohan Gérard,
Delphine Bier**

Tél : 03 87 64 28 03

Fax : 03 87 64 03 70

Mail : cfppa.metz@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

LEGTA • CFA • CFPPA • FERME DES MESNILS

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17
Fax : 03 87 64 15 25

Mél : epl.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

FORMATIONS

DECOUVERTE DES

METIERS



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

Cfppa - Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

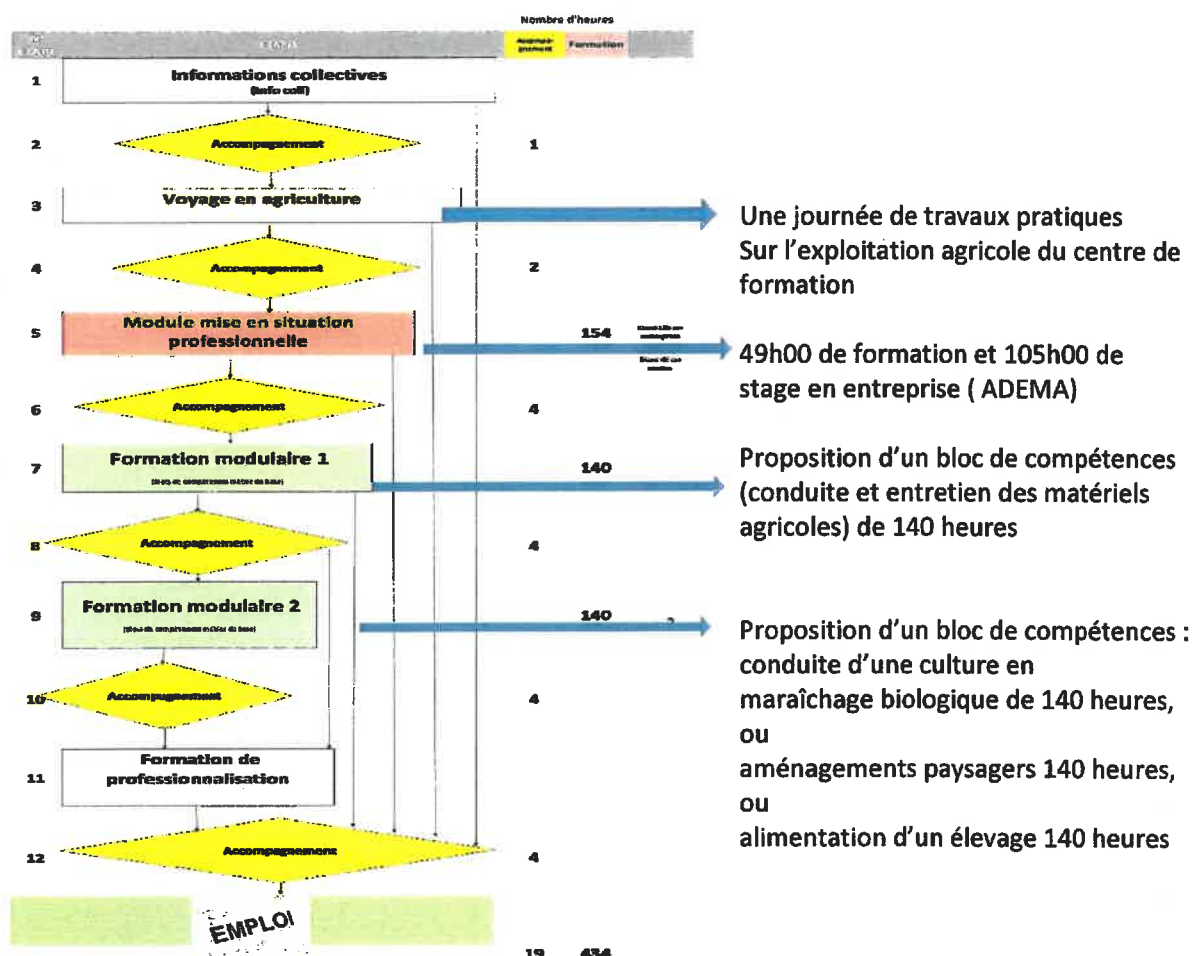
Tél : 03 87 64 28 03
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfppa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

NOUVEAU DISPOSITIF EN DIRECTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI
IMMERSION DANS LES METIERS DE LA NATURE
(agriculture, aménagements paysagers, maraîchage biologique, etc)

AGRICULTURE EN MOUVEMENT AGRI'MOUV

- **LANCEMENT D'AGRI'MOUV EN AUTOMNE.** le dispositif d'immersion en entreprise dans les métiers de l'agriculture (ADEMA) est remplacé par Agri'Mouv : le parcours total est de 434 heures mais chaque candidat peut choisir le parcours total ou à la carte (1 ou 2 modules).
Il est accompagné à chaque étape pour un référent pour faire le point sur son parcours : 19 heures sont consacrées sur la totalité du parcours



Le candidat ne peut faire que 2 choix de blocs de compétences. A chaque étape (en jaune) du temps est consacré à l'accompagnement du candidat (bilan, point sur le projet, les stages, etc).

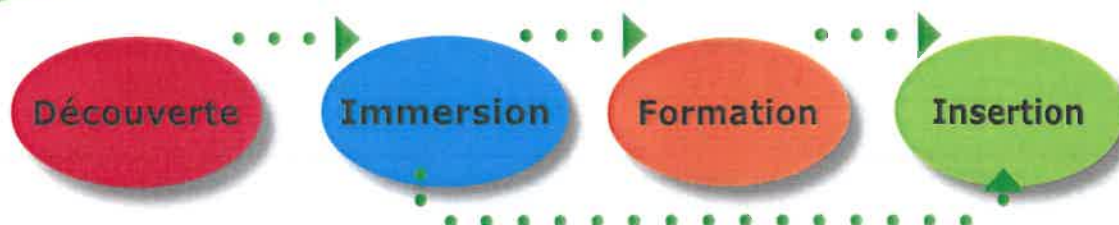
A chaque étape il peut sortir vers l'emploi ou la formation qualifiante.

Pour plus d'information faire une demande par mail à : karine.berges-vilmin@educagri.fr ou patrick.mathieu1@educagri.fr

Je recherche un JOB en Agriculture



Votre référent vous accompagne vers
l'entreprise agricole !



Votre référent Agri'Mouv de proximité

SECTEURS DE METZ - THIONVILLE - FORBACH
CFPPA DE COURCELLES CHAUSSY
1-3 AVENUE D'URVILLE
57530 COURCELLES CHAUSSY
TEL: 03 87 64 28 03 - MAIL: cfppa.metz@educagri.fr
REFERENTE FORMATION: KARINE BERGES VILMIN.
MAIL: karine.berges-vilmin@educagri.fr

www.grandest.chambre-agriculture.fr



Je recherche un JOB en Agriculture



GRI'MOUV



**Votre référent vous accompagne
vers l'entreprise agricole !**

www.grandest.chambre-agriculture.fr



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GRAND EST

e
pôle emploi



**Commission Paritaire
Régionale de l'Emploi
en Agriculture
Grand Est**

ANEFA
Association
Nationale
Emploi
Formation
en Agriculture
Grand-Est

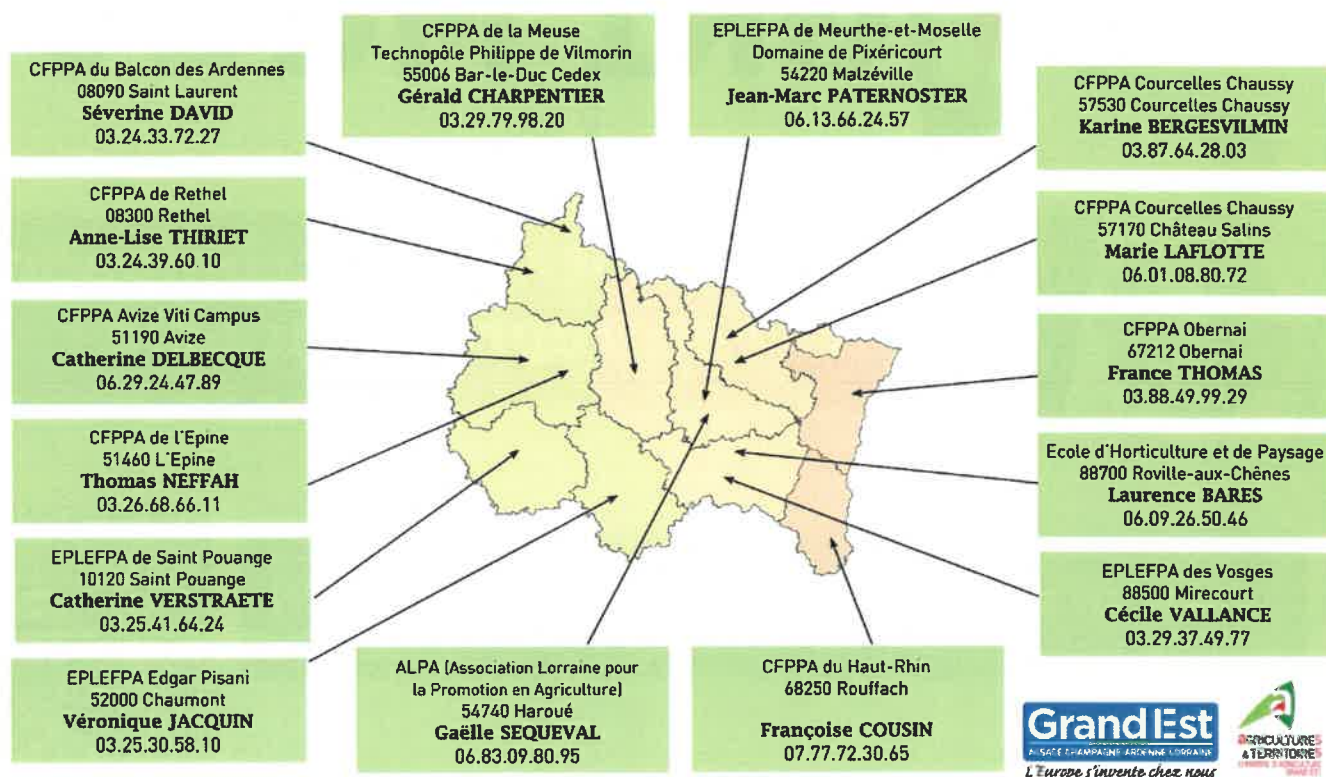


**Association Régionale
des Missions Locales
GRAND EST**



Où trouver mon référent ?

15 centres sur la région



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDUR NATURE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE GRAND EST

pôle emploi



**Commission Paritaire
Régionale de l'Emploi
en Agriculture
Grand Est**

Association
Nationale
Emploi
Formation
en Agriculture
ANEFA Grand-Est



Association Régionale
des Missions Locales
GRAND EST



FORMATION POUR
ADULTES

PRÉ-QUALIFICATION AUX MÉTIERS DE LA NATURE ¹



Niveau : préparation à la qualification

Durée : 3 mois

Voie de formation : continue

DESCRIPTIF

La pré-qualification permet à des personnes intéressées par les métiers de la nature de découvrir les filières de l'agriculture, du paysage et de la forêt et la réalité des emplois accessibles, pour ainsi consolider leur projet professionnel et leur choix d'orientation en vue d'une entrée en formation qualifiante.

Elle offre un parcours de formation individualisé pour permettre l'acquisition des premiers gestes techniques et premières expériences pratiques dans ces secteurs professionnels ainsi que les connaissances, compétences et savoir-être de base.

¹ Sous réserve d'acceptation d'ouverture de la formation par le Conseil Régional du Grand Est.



CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir plus de 16 ans
- ▶ Avoir plus de 18 ans
- ▶ Être inscrit comme demandeur d'emploi (priorité donnée aux personnes sans qualification)
- ▶ Avoir un projet professionnel en lien avec les secteurs de l'agriculture, du paysage ou de la forêt

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux

- ▶ Expression-Communication : 29 heures
- ▶ Mathématiques (bases) : 29 heures
- ▶ Insertion sociale et professionnelle : 28 heures
- ▶ Vie sociale et professionnelle : 28 heures
- ▶ Informatique : 21 heures
- ▶ Monde actuel : 9 heures
- ▶ Suivi et bilan : 7 heures

Enseignements professionnels

- ▶ Découverte des métiers : 35 heures
- ▶ Connaissances du milieu et attitudes professionnelles : 35 heures
- ▶ Découverte des techniques : 70 heures
- ▶ Préparation et passage du certificat SST² : 14 heures

² Sauveteur Secouriste au Travail

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Exploitation agricole
- ▶ Ateliers (espaces verts, agroéquipement, maraîchage biologique...)
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute

RYTHME DE LA FORMATION

- ▶ 9 semaines en centre de formation
- ▶ 4 semaines en milieu professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque module de formation fera l'objet d'une évaluation, donnant lieu à l'élaboration d'un portefeuille de compétences.

FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

- ▶ Formation gratuite pour les demandeurs d'emploi³
- ▶ Rémunération ou indemnisation selon la situation du stagiaire (Pôle emploi, Conseil Régional, Fongecif, contrat de professionnalisation...)

³ Dans la limite des places disponibles

POURSUITES DE FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires peuvent préparer un diplôme de niveau V (CAPa, BPA) dans les secteurs de l'agriculture, du paysage ou de la forêt, par la voie de l'apprentissage ou celle de la formation continue.

Exemples de poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy

- ▶ CAPa Jardinier Paysagiste
- ▶ CAPa Métiers de l'Agriculture
- ▶ BPA Travaux des Aménagements Paysagers

DEBUT DE LA FORMATION MARS 2020
FIN DE LA FORMATION JUIN 2020

CONTACT & INSCRIPTION

Responsables de la formation

Karine BERGÈS-VILMIN

Mél : karine.berges-vilmin@educagri.fr

Sonia HORNEBECK

Mél : sonia.hornebeck@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Cfppa • Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 28 03
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfppa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr





TRACTORISTE - ASSISTANT SALLE DE TRAITE ¹



Niveau : formation professionnelle

Durée : 4 mois

Lieu : Lycée Agricole du Val de Seille

DESCRIPTIF

Le tractoriste-assistant salle de traite assure la conduite des machines agricoles dans le respect des règles de sécurité. Il effectue les différents travaux agricoles liés à la production d'une ou plusieurs cultures (labours, récolte...).

Il veille également au bon fonctionnement des matériels agricoles, procède aux réglages ainsi qu'à la réparation des petites pannes.

Le tractoriste-assistant salle de traite réalise en parallèle les activités de traite et d'alimentation du bétail. Il connaît le comportement et l'anatomie de l'animal, de même que les règles d'hygiène nécessaires à la récolte et à la conservation d'un lait propre. Enfin, il intervient pour l'entretien de la salle et du matériel de traite.

¹ Sous réserve d'acceptation d'ouverture de la formation par le Conseil Régional du Grand Est.



CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir plus de 18 ans
- ▶ Être demandeur d'emploi (priorité donnée aux personnes sans qualification et aux personnes ayant une qualification hors domaine agricole)
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux

- ▶ Expression - Communication : 14 heures
- ▶ Mathématiques (bases) : 14 heures
- ▶ Droit du travail : 7 heures
- ▶ Biologie animale : 18 heures

Enseignements professionnels

- ▶ Techniques salle de traite : 70 heures
- ▶ Conduite d'engins agricoles en sécurité : 70 heures
- ▶ Maintenance et petites réparations du matériel agricole : 58 heures
- ▶ Manipulation des animaux : 45 heures
- ▶ Préparation et passage des CACES² 8 et 9 : 42 heures
 - ▶ CACES 8 : Tracteurs agricoles de plus de 50 cv
 - ▶ CACES 9 : Chariot élévateur, chariot à bras télescopique
- ▶ Préparation et passage du certificat SST³ : 12 heures
- ▶ Bilan de la formation : 7 heures

² Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

³ Sauveteur Secouriste au Travail

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Exploitation agricole
- ▶ Plateaux techniques en agroéquipement
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute

RYTHME DE LA FORMATION

- ▶ 10,2 semaines en centre de formation
- ▶ 5 semaines en milieu professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque module de formation fera l'objet d'une évaluation, donnant lieu à l'élaboration d'un portefeuille de compétences.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

- ▶ Formation gratuite pour les demandeurs d'emploi⁴
- ▶ Rémunération ou indemnisation selon la situation du stagiaire (Pôle emploi, Conseil Régional, Fongecif, contrat de professionnalisation...)

⁴ Dans la limite des places disponibles

MÉTIER VISÉS (F/H)

- ▶ Tractoriste
- ▶ Chauffeur de machines agricoles
- ▶ Conducteur d'engins en exploitation agricole
- ▶ Assistant salle de traite
- ▶ Agent d'élevage laitier

Le tractoriste travaille dans une exploitation agricole, dans une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), dans une ETA (Entreprise de Travaux Agricoles), à titre indépendant ou pour une collectivité territoriale.

Début de la formation mars 2020

Fin de la formation juin 2020

CONTACT & INSCRIPTION

Responsables de la formation



EPL Château Salins
Val de Seille

Marie LAFLOTTE
Mél : marie.laflotte@educagri.fr

Lycée Agricole du Val de Seille
40 route de Strasbourg
57170 CHÂTEAU-SALINS
Tél : 03 87 05 12 39

Patrick MATHIEU
Mél : patrick.mathieu1@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

Cfppa • Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles
Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 28 03
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfppa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

LEGTA • CFA • CFPPA • FERME DES MESNILS

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17
Fax : 03 87 64 15 25

Mél : epl.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

FORMATIONS

FILIERE

PAYSAGE



CAP agricole JARDINIER PAYSAGISTE (CAPa JP)

Niveau : V

Durée : 2 ans*

Voie de formation : apprentissage

*durée modulable de 3 à 1 an selon le profil du candidat



DESCRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme procède à la réalisation et à l'entretien des jardins ou des espaces verts à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

Il connaît précisément les végétaux et leurs caractéristiques et peut assurer la maintenance des matériels utilisés.

Les activités de l'ouvrier qualifié en travaux paysagers se situent toujours dans le cadre des consignes données par son supérieur hiérarchique.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir entre 15* et 30 ans (*possibilité de commencer la formation avant l'âge de 15 ans)
- ▶ Pour une entrée en 1^{ère} année, avoir suivi au minimum un cycle complet de 3^{ème} générale, de l'Enseignement Agricole ou SEGPA, ou sortir de DIMA
- ▶ Pour une entrée en 2^{ème} année, être titulaire d'un autre CAP
- ▶ Avoir un contrat d'apprentissage
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

- ▶ MG 1 : Agir dans des situations de la vie sociale
- ▶ MG 2 : Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- ▶ MG 3 : Interagir avec son environnement social

Modules d'enseignement professionnel

- ▶ MP 1 : Insertion du salarié dans l'entreprise
- ▶ MP 2 : Maintenance des matériels
- ▶ MP 3 : Mise en place d'aménagements paysagers
- ▶ MP 4 : Travaux d'entretiens paysagers

Module d'initiative professionnelle

- ▶ MIP : L'osier vivant

RYTHME DE LA FORMATION

1^{ère} année

- ▶ 12 semaines en centre de formation
- ▶ 40 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

2^{ème} année

- ▶ 12 semaines en centre de formation
- ▶ 40 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) et des épreuves nationales terminales.

SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Arboretum
- ▶ Ateliers (espaces verts, agroéquipement, soudure...)
- ▶ Laboratoires (physique-chimie, biologie)
- ▶ Amphithéâtre
- ▶ Salles d'Éducation Socio-Culturelle pour les pratiques artistiques
- ▶ Équipements sportifs (gymnase, terrains, salles spécialisées)
- ▶ Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties et voyages pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Individualisation du parcours de formation
- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires
- ▶ Préparation et passage du certificat de SST
- ▶ Possibilité de stages à l'étranger (programme Erasmus +)

MÉTIERS VISÉS (H/F)

- ▶ Ouvrier d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage
- ▶ Agent d'entretien des parcs et jardins
- ▶ Jardinier paysagiste/des espaces verts

- ▶ Aide-jardinier
- ▶ Manœuvre des espaces verts

L'ouvrier qualifié en travaux paysagers peut exercer son activité dans une entreprise du paysage ou dans le service en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public. Il peut aussi être employé dans une SIAE, un ESAT ou, plus rarement, dans une entreprise horticole ou une entreprise du territoire (ETF, ETR, ETA).

POURSUITES DE FORMATION

Le CAP agricole Jardinier Paysagiste débouche sur la vie active mais il est possible de continuer à se former en préparant un baccalauréat professionnel, un brevet professionnel (BP) ou un certificat de spécialisation (CS) de niveau V du secteur du paysage.

Exemples de poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy

- ▶ BPA Travaux des Aménagements Paysagers
- ▶ Bac pro Aménagements Paysagers
- ▶ BP Aménagements Paysagers
- ▶ BP Agroéquipement, Conduite et Maintenance des Matériels

CONTACT & INSCRIPTION

Responsable de formation

Gautier WOLFERSBERGER

Mél : gautier.wolfersberger@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Cfa • Centre de Formation d'Apprentis

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 12 48
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr



**FORMATION POUR
ADULTES**

CAP agricole JARDINIER PAYSAGISTE (CAPa JP)



Niveau : V

Durée : 9 mois (de septembre à juin)

Voie de formation : continue

DESCRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme procède à la réalisation et à l'entretien des jardins ou des espaces verts à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

Il connaît précisément les végétaux et leur physiologie et peut assurer la maintenance des matériels utilisés.

Les activités de l'ouvrier qualifié en travaux paysagers se situent toujours dans le cadre des consignes données par son supérieur hiérarchique.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir plus de 16 ans
- ▶ Ou être demandeur d'emploi
- ▶ Ou être salarié en reconversion professionnelle
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Unités capitalisables générales

- ▶ UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- ▶ UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- ▶ UCG 3 : Interagir avec son environnement social

Unités capitalisables professionnelles

- ▶ UCP 1 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- ▶ UCP 2 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- ▶ UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements

Unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi

- ▶ UCARE 1 : Fleurissement
- ▶ UCARE 2 : Greffage
- ▶ UCARE 3 : Gestion des milieux naturels

RYTHME DE LA FORMATION

- ▶ 26 semaines en centre de formation
- ▶ 10 semaines en milieu professionnel
- ▶ 1 semaine de congés payés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite du contrôle continu de chaque Unité Capitalisable (UC). Le candidat a cinq ans pour obtenir l'ensemble de ces unités.



SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Arboretum
- ▶ Ateliers (espaces verts, agroéquipement, soudure...)
- ▶ Laboratoires (physique-chimie, biologie)
- ▶ Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties / voyages pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Individualisation du parcours de formation
- ▶ Initiation à la conduite d'engins et possibilité de passage du CACES 1
- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires
- ▶ Préparation et passage du certificat de SST

Financement et rémunération

- ▶ Financement et rémunération selon statut

MÉTIER VISÉS (H/F)

- ▶ Ouvrier d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage
- ▶ Agent d'entretien des parcs et jardins
- ▶ Jardinier paysagiste/des espaces verts
- ▶ Aide-jardinier
- ▶ Manœuvre des espaces verts

L'ouvrier qualifié en travaux paysagers peut exercer son activité dans une entreprise du paysage ou dans le service en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public. Il peut aussi être employé dans une SIAE, un ESAT ou, plus rarement, dans une entreprise horticole ou une entreprise du territoire (ETF, ETR, ETA).

POURSUITES DE FORMATION

Le CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible de continuer à se former en préparant un baccalauréat professionnel, un brevet professionnel (BP) ou un certificat de spécialisation (CS) du secteur du paysage.

Exemples de poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy

- ▶ Bac pro Aménagements Paysagers
- ▶ BP Aménagements Paysagers

DEBUT DE LA FORMATION LE VENDREDI 13/09/2019
FIN DE LA FORMATION LE VENDREDI 19/06/2020

CONTACT & INSCRIPTION

Responsables de formation

Sonia HORNEBECK
Mél : sonia.hornebeck@educagri.fr
Serge GEAY
Mél : serge.geay@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Cfppa • Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 28 03
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfppa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr



BPA TRAVAUX DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (BPA TAP)

Niveau : V

Durée : 1 an

Voie de formation : apprentissage



DESRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme est amené à intervenir dans les jardins, parcs, espaces verts publics ou privés, depuis leur création (totale ou partielle) mais surtout sur la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien.

Il prépare le terrain, plante, élague, entretient massifs, pelouses et allées. Il peut être amené à maçonner si besoin est.

Pour effectuer ces tâches, il utilise du matériel spécifique dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir entre 15* et 30 ans (*possibilité de commencer la formation avant l'âge de 15 ans)
- ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP...)
- ▶ Ou avoir suivi une seconde professionnelle, voire générale ou technologique
- ▶ Avoir un contrat d'apprentissage
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Unités capitalisables générales

- ▶ UC G1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
- ▶ UC G2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
- ▶ UC G3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Unités capitalisables d'option

- ▶ UC O1 : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers
- ▶ UC O2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage

Unités capitalisables de spécialité

- ▶ UC S1 : Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager
- ▶ UC S2 : Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager
- ▶ UC S3 : Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité

Unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi

- ▶ UCARE 1 : Arboriculture fruitière
- ▶ UCARE 2 : Assister un élagueur au sol

RYTHME DE LA FORMATION

- ▶ 17 semaines en centre de formation
- ▶ 34 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite du contrôle continu de chaque Unité Capitalisable (UC). Le candidat a cinq ans pour obtenir l'ensemble de ces unités.

SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Arboretum
- ▶ Ateliers (espaces verts, agroéquipement, soudure...)
- ▶ Amphithéâtre
- ▶ Salles d'Éducation Socio-Culturelle pour les pratiques artistiques
- ▶ Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties / voyages pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Initiation à la conduite d'engins et possibilité de passage du CACES
- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires
- ▶ Préparation et passage du certificat de SST
- ▶ Possibilité de stages à l'étranger (Erasmus)

MÉTIERS VISÉS (H/F)

- ▶ Ouvrier / Jardinier paysagiste
- ▶ Jardinier d'espaces verts

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les secteurs publics (collectivités locales, administrations, offices publics ou entreprises d'État...) et privés (offices HLM, syndicats de copropriétés, sociétés d'autoroute...) ou privés (les particuliers).

POURSUITES DE FORMATION

Le brevet professionnel agricole débouche sur la vie active mais il est possible de continuer à se former en préparant un baccalauréat professionnel ou un certificat de spécialisation (CS) de niveau V du secteur du paysage.

Exemple de poursuite de formation proposée à Courcelles-Chaussy

- ▶ Bac pro Aménagements Paysagers

CONTACT & INSCRIPTION

Responsable de formation

Jean HEN

Mél : jean.hen@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Cfa • Centre de Formation d'Apprentis

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 12 48
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr





BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (BAC PRO AP)



Niveau : IV

Durée : 3 ans*

Voie de formation : apprentissage

*durée modulable de 3 à 1 an selon le profil du candidat

DESCRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme participe à l'organisation et à la réalisation de chantiers paysagers : il assure des travaux de création, d'aménagement ou encore d'entretien d'un espace vert ou d'un jardin à l'aide d'outils manuels ou motorisés et d'engins.

Il intervient sur le végétal pour la plantation, la taille, la tonte et réalise d'autres travaux de maçonnerie, installation et maintenance d'équipements et infrastructures. Il utilise pour cela du matériel, dont il assure la maintenance de premier niveau.

Il effectue toute tâche dans le respect de l'environnement et selon les normes et règles de sécurité en vigueur.

Il peut diriger une équipe et est en mesure de communiquer avec les clients, les fournisseurs et les différents acteurs du secteur paysager (architecte, bureau d'études...).

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir entre 15* et 30 ans (*possibilité de commencer la formation avant l'âge de 15 ans)
- ▶ Pour une entrée en 1^{ère} année, avoir suivi au minimum un cycle de 3^{ème} générale, de l'Enseignement Agricole ou SEGPA, ou être titulaire d'un CAP
- ▶ Pour une entrée en 2^{ème} année, avoir suivi une 2nde ou 1^{ère} générale, technologique ou professionnelle
- ▶ Pour une entrée en 3^{ème} année, être titulaire d'un autre bac
- ▶ Avoir un contrat d'apprentissage
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

- ▶ MG 1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde
- ▶ MG 2 : Langue et culture étrangères
- ▶ MG 3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi
- ▶ MG 4 : Culture scientifique et technologique

Modules d'enseignement professionnel

- ▶ MP 1 : Chantier d'aménagement dans son contexte
- ▶ MP 2 : Dimensions écologique, sociale, économique et culturelle des travaux paysagers
- ▶ MP 3 : Organisation d'un chantier d'aménagement paysager
- ▶ MP 4 : Travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères
- ▶ MP 5 : Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation
- ▶ MP 6 : Utilisation des agroéquipements

Module d'adaptation professionnelle

- ▶ MAP : Conception et réalisation d'un jardin éphémère



RYTHME DE LA FORMATION

1^{ère} année

- ▶ 18 semaines en centre de formation
- ▶ 34 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

2^{ème} année

- ▶ 20 semaines en centre de formation
- ▶ 32 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

3^{ème} année

- ▶ 20 semaines en centre de formation
- ▶ 32 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) et des épreuves nationales terminales.

SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Arboretum
- ▶ Ateliers (espaces verts, agroéquipement, soudure...)
- ▶ Laboratoires (physique-chimie, biologie)
- ▶ Logiciels professionnels
- ▶ Amphithéâtre
- ▶ Salles d'Éducation Socio-Culturelle pour les pratiques artistiques
- ▶ Équipements sportifs (gymnase, terrains, salles spécialisées)
- ▶ Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties / voyages pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Individualisation du parcours de formation
- ▶ Initiation à la conduite d'engins et possibilité de passage du CACES
- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires
- ▶ Préparation et passage du certificat de SST
- ▶ Possibilité de stages à l'étranger (Erasmus +)

MÉTIERS VISÉS (H/F)

- ▶ Jardinier paysagiste
- ▶ Ouvrier paysagiste qualifié
- ▶ Technicien espaces verts
- ▶ Chef d'équipe paysagiste
- ▶ Entrepreneur de travaux paysagers

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une entreprise de travaux paysagers, dont il peut être responsable, ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal, ou encore d'un golf.

POURSUITES DE FORMATION

Le baccalauréat professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études est envisageable en BTS. La formation peut être complétée par un brevet professionnel (BP), un certificat de spécialisation (CS) ou par un autre baccalauréat professionnel du secteur.

Exemples de poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy

- ▶ Bac pro Agroéquipement
- ▶ BTS Aménagements Paysagers
- ▶ BTS Technico-commercial Jardin et Végétaux d'Ornement
- ▶ BP Agroéquipement, Conduite et Maintenance des Matériels
- ▶ CS Diagnostic & Taille des Arbres

CONTACT & INSCRIPTION

Responsables de la formation

Thibaut DINSENMEYER
Mél : thibaut.dinsenymer@educagri.fr
Stéphanie FLEURENCE
Mél : stephanie.fleurence@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Cfa • Centre de Formation d'Apprentis

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 12 48
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr





BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (BP AP)

Niveau : IV

Durée : 9 mois (de juin à mars)

Voie de formation : continue



DESCRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme organise et réalise les opérations techniques (préparation des sols, plantation, maçonnerie paysagère, entretien, parasitologie...) de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces privés ou publics, de parcs et jardins ou de terrains de sport.

Il assure l'entretien et la maintenance courante du matériel qu'il utilise.

Il peut être amené à diriger ou animer une équipe d'ouvriers paysagistes.

S'il est responsable d'entreprise, régisseur ou gérant, le titulaire de ce diplôme assure la conduite et la gestion technico-économique de l'entreprise en toute autonomie.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir plus de 18 ans
- ▶ Être demandeur d'emploi
- ▶ Ou être salarié en reconversion professionnelle
- ▶ Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau V
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Unités capitalisables générales

- ▶ UCG 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
- ▶ UCG 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers

Unités capitalisables professionnelles

- ▶ UCP 1 : Élaborer un projet professionnel dans le secteur paysager
- ▶ UCP 2 : Présenter le fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers
- ▶ UCP 3 : Communiquer dans une situation professionnelle
- ▶ UCP 4 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives au végétal et à son milieu
- ▶ UCP 5 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives aux infrastructures paysagères
- ▶ UCP 6 : Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise

Unités Capitalisables techniques

- ▶ UCT 1 : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux
- ▶ UCT 2 : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des infrastructures paysagères

RYTHME DE LA FORMATION

- ▶ 25 semaines en centre de formation
- ▶ 12 semaines en milieu professionnel
- ▶ 2 semaines de congés payés



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite du contrôle continu de chaque Unité Capitalisable (UC). Le candidat a cinq ans pour obtenir l'ensemble de ces unités.

SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Arboretum
- ▶ Ateliers (espaces verts, agroéquipement, soudure...)
- ▶ Logiciels professionnels
- ▶ Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Préparation et passage du CACES
- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires
- ▶ Préparation et passage du certificat de SST

Financement et rémunération

- ▶ Financement et rémunération selon statut

MÉTIERS VISÉS (H/F)

- ▶ Technicien paysagiste
- ▶ Jardinier paysagiste
- ▶ Chef d'équipe paysagiste

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans des entreprises privées de travaux paysagers ou des structures publiques (services techniques des collectivités territoriales), dans les secteurs de la création et/ou de l'entretien.

POURSUITES DE FORMATION

Le brevet professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais il est possible, selon le profil du candidat, de continuer à se former en préparant un BTS ou un certificat de spécialisation (CS).

Exemples de poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy

- ▶ BTS Aménagements Paysagers
- ▶ BTS Technico-commercial Jardin et Végétaux d'Ornement
- ▶ CS Diagnostic & Tailles des Arbres

CONTACT & INSCRIPTION

Responsables de formation

Hervé COUCHOT

Mél : herve.couchot@educagri.fr

Tél : 06 63 05 97 14



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Cfppa • Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 28 03
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfppa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr



CS ARBORISTE ÉLAGUEUR (AE)



Niveau : IV

Durée : 1 an

Voie de formation : apprentissage

DESRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme intervient sur l'entretien, la consolidation des végétaux ligneux de plus ou moins grande taille, plantés en isolés, en massifs ou en haies. Il est également amené à réaliser des opérations d'abattage et de démontage, notamment de végétaux encombrants ou dangereux pouvant porter préjudice à des tiers ou des biens.

Il est capable de diagnostiquer l'état de l'arbre, de la haie ou de la plantation sur lequel il doit intervenir. Enfin, il sait proposer des solutions d'intervention en anticipant l'impact de son action et en prenant en compte les risques liés à la réalisation du chantier et les contraintes environnementales.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir entre 18 et 30 ans
- ▶ Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat ou brevet professionnel) et avoir une expérience professionnelle dans le domaine paysager ou forestier
- ▶ Avoir un contrat d'apprentissage
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation, à des tests de positionnement ainsi qu'à des tests de grimper et de déplacement dans l'arbre

CONTENU DE LA FORMATION

Unités capitalisables

- ▶ UC 1 : Définir une stratégie d'intervention
- ▶ UC 2 : Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail
- ▶ UC 3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres

RYTHME DE LA FORMATION

- ▶ 16 semaines en centre de formation
- ▶ 36 semaines en milieu professionnel, dont 5 de congés payés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite du contrôle continu de chaque Unité Capitalisable (UC). Le candidat a cinq ans pour obtenir l'ensemble de ces unités.

SPÉCIFICITÉS

Formation en partenariat avec l'Eplefpa de Bar-le-Duc.

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Arboretum
- ▶ Ateliers en espaces verts
- ▶ Chantiers extérieurs, sorties pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels



Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Individualisation du parcours de formation
- ▶ Préparation et passage du CACES Nacelle
- ▶ Préparation et passage des certificats de SST et GSST

MÉTIERS VISÉS (H/F)

- ▶ Élagueur / Grimpeur-élagueur / Arboriste grimpeur
- ▶ Homme de pied

Le titulaire de ce diplôme travaille dans une entreprise spécialisée en élagage ou travaux forestiers, chez un paysagiste ou au sein d'un service espaces verts d'une collectivité territoriale.

POURSUITES DE FORMATION

Le certificat de spécialisation débouche sur la vie active mais il est possible de compléter sa formation par un autre CS.

CONTACT & INSCRIPTION

Responsable de formation

David WILMART

Mél : david.wilmart@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

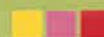
Cfa • Centre de Formation d'Apprentis

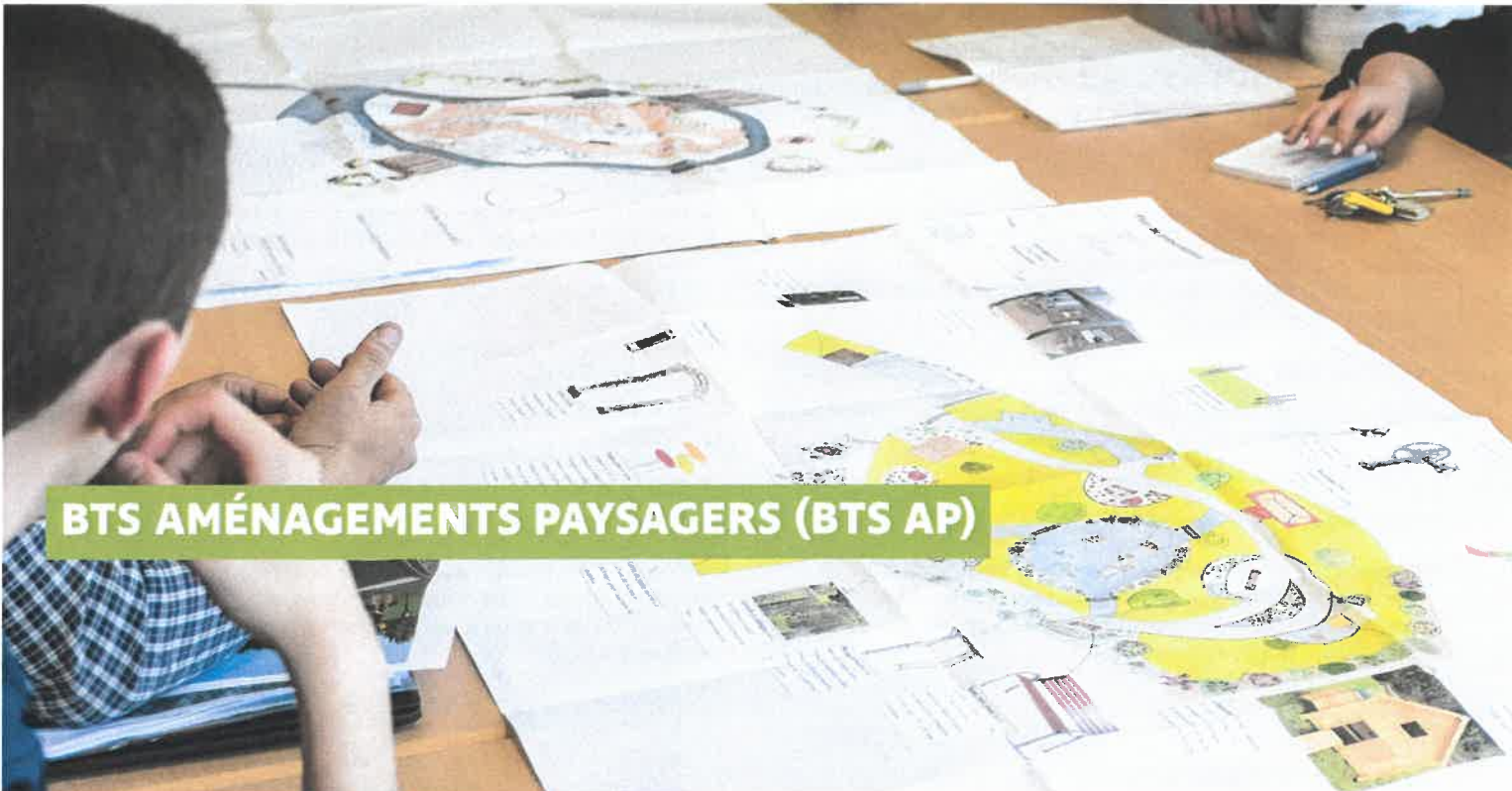
Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 12 48
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr





BTS AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (BTS AP)

Niveau : III

Durée : 2 ans*

Voie de formation : apprentissage

* durée modulable de 2 à 1 an selon le profil du candidat



DESCRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme gère des projets d'aménagements paysagers, de l'étude préalable initiale à la fin de leur réalisation.

Il est capable d'analyser un paysage, d'aménager et d'entretenir des espaces verts (parcs, jardins privés, terrains de sport, ...) ainsi que des décors végétaux d'intérieur ou d'extérieur (bureaux, commerces, murs végétaux...) selon les règles de sécurité, la réglementation environnementale, et les principes de gestion durable des ressources naturelles.

Il sait planifier des travaux, coordonner des équipes, surveiller l'avancement d'un chantier et gérer de façon rentable toutes ces activités.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir entre 15* et 30 ans (* possibilité de commencer la formation avant l'âge de 15 ans)
- ▶ Être titulaire au minimum d'un bac général, technologique ou professionnel ou d'un autre diplôme de niveau IV
- ▶ Avoir un contrat d'apprentissage
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

- ▶ M 11 : Accompagnement du projet personnel et professionnel
- ▶ M 21 : Organisation économique, sociale et juridique
- ▶ M 22 : Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- ▶ M 23 : Langue vivante
- ▶ M 31 : Éducation physique et sportive

Modules d'enseignement professionnel

- ▶ M 41 : Traitement des données
- ▶ M 42 : Technologies de l'information et du multimédia
- ▶ M 51 : Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers
- ▶ M 52 : Connaissance et gestion des végétaux
- ▶ M 53 : Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager
- ▶ M 54 : Gestion technico-économique de chantiers
- ▶ M 55 : Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager

Module d'initiative locale

- ▶ MIL : Informatique appliquée au paysage (utilisation de la suite de modélisation 3D « Nova »)

RYTHME DE LA FORMATION

1^{ère} année

- ▶ 20 semaines en centre de formation
- ▶ 32 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

2^{ème} année

- ▶ 21 semaines en centre de formation
- ▶ 31 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) et des épreuves nationales terminales.

SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Arboretum
- ▶ Ateliers (espaces verts, agroéquipement, soudure...)
- ▶ Exploitation agricole et service d'expérimentation
- ▶ Laboratoires (physique-chimie, biologie)
- ▶ Logiciels professionnels
- ▶ Amphithéâtre
- ▶ Salles d'Éducation Socio-Culturelle pour les pratiques artistiques
- ▶ Équipements sportifs (gymnase, terrains, salles spécialisées)
- ▶ Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties / voyages pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Individualisation du parcours de formation
- ▶ Préparation et passage du CACES

- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires
- ▶ Préparation et passage du certificat de SST
- ▶ Possibilité de stages à l'étranger (Erasmus +)

MÉTIER VISÉS (H/F)

- ▶ Chef d'équipe paysagiste
- ▶ Chef de chantier
- ▶ Agent de maîtrise
- ▶ Conducteur de travaux en espaces verts
- ▶ Responsable de travaux en espaces verts
- ▶ Entrepreneur de travaux paysagers

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une entreprise du paysage, dont il peut être responsable, un bureau d'études ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal, ou encore d'un golf.

POURSUITES DE FORMATION

L'objectif du BTS est l'insertion professionnelle. Toutefois, le titulaire de ce diplôme peut poursuivre en licence professionnelle dans les domaines tels que la conduite de projets et de chantiers, l'infographie paysagère ou encore en classe préparatoire pour intégrer une école d'ingénieur ou les écoles nationales supérieures de paysage afin d'obtenir le diplôme d'État de paysagiste. Le diplômé peut également compléter sa formation par un certificat de spécialisation (CS) ou par un autre BTS du secteur.

Exemples de poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy

- ▶ BTS Technico-commercial Jardin et Végétaux d'Ornement
- ▶ CS Diagnostic & Taille des Arbres

CONTACT & INSCRIPTION

Responsables de formation

Stéphane FOURNIER

Mél : stephane.fournier01@educagri.fr

Tél : 06 81 83 60 33

Jérémie ÉBOLI

Mél : jeremie.eboli@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Cfa • Centre de Formation d'Apprentis

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 12 48
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr



BTS TECNICO-COMMERCIAL (BTS TC JVO)

Jardin et Végétaux d'Ornement



Niveau : III

Durée : 10 mois (de septembre à juin)

Voie de formation : continue

DESCRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme connaît les liens entre les techniques de production et les caractéristiques commerciales des végétaux d'ornement et des produits liés au jardin. Il s'adapte à la saisonnalité et aux variations quantitatives des produits de l'entreprise.

Il est en mesure d'animer complètement un rayon, du réajustement d'un linéaire à la mise en valeur d'un produit. Il assure le suivi des stocks et des résultats.

Formé au mode d'organisation de l'entreprise, le technico-commercial participe à l'élaboration de la stratégie commerciale et à la communication de celle-ci.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Être demandeur d'emploi
- ▶ Ou être salarié en reconversion professionnelle
- ▶ Être titulaire au minimum d'un bac général, technologique ou professionnel ou d'un autre diplôme de niveau IV
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

- ▶ M11 : Accompagnement du projet personnel et professionnel
- ▶ M21 : Organisation économique, sociale et juridique
- ▶ M22 : Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- ▶ M23 : Langue vivante
- ▶ M31 : Éducation physique et sportive

Modules d'enseignement professionnel

- ▶ M41 : Traitement des données
- ▶ M42 : Technologies de l'information et du multimédia
- ▶ M51 : Économie d'entreprise
- ▶ M52 : Gestion
- ▶ M53 : Mercatique
- ▶ M54 : Relation commerciale
- ▶ M55 : Complément économique et commercial en lien avec le champ professionnel
- ▶ M56 : Projet commercial et actions professionnelles
- ▶ M57 : Champ professionnel
- ▶ M58 : Langue technico-commerciale

Module d'initiative locale

- ▶ MIL : Découverte des différentes formes de jardins



RYTHME DE LA FORMATION

- ▶ 36 semaines en centre de formation
- ▶ 11 semaines en milieu professionnel
- ▶ 1 semaine de congés payés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) et des épreuves nationales terminales.

SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Arboretum
- ▶ Ateliers (espaces verts, maraîchage bio, agroéquipement)
- ▶ Amphithéâtre
- ▶ Mises en situation professionnelle, sorties / voyages pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Individualisation du parcours de formation
- ▶ Préparation et passage du CACES
- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires
- ▶ Préparation et passage du certificat de SST
- ▶ Possibilité de stages à l'étranger

Financement et rémunération

- ▶ Financement et rémunération selon statut

MÉTIERS VISÉS (F/H)

- ▶ Animateur de vente
- ▶ Commercial, responsable commercial
- ▶ Chargé de clientèle
- ▶ Chef de secteur
- ▶ Employé libre-service
- ▶ Chef de rayon, manager de rayon
- ▶ Responsable de magasin

Le technico-commercial peut exercer ses activités dans des entreprises de production ou de distribution (commerce de gros et de détail, grandes et moyennes surfaces) en rapport avec les végétaux d'ornement. Il peut également exercer une activité de commercial itinérant.

POURSUITES DE FORMATION

L'objectif du BTS est l'insertion professionnelle. Toutefois, il est possible de continuer à se former en préparant une licence professionnelle (LP) ou en intégrant une école d'ingénieur après une classe préparatoire ou une école supérieure agricole privée. Le diplômé peut également compléter sa formation par un certificat de spécialisation (CS) ou un autre BTS.

Exemple de poursuite de formation proposée à Courcelles-Chaussy

- ▶ BTS Aménagements Paysagers

DEBUT DE LA FORMATION LE LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019
FIN DE LA FORMATION LE JEUDI 23 JUILLET 2020

CONTACT & INSCRIPTION

Responsables de la formation

Gérald FELTRIN

Mél : gerald.feltrin@educagri.fr

Arnaud THÉOBALD

Mél : arnaud.theobald@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

Cfppa • Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 28 03
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfppa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

LEGTA • CFA • CFPPA • FERME DES MESNILS

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17
Fax : 03 87 64 15 25

Mél : epl.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

FORMATIONS

FILIERE

AGRICOLE

ET MAINTENANCE

DES MATERIELS



CAP agricole MÉTIERS DE L'AGRICULTURE (CAPa MA)

Conduite d'un atelier de ruminants et Conduite d'un atelier de grandes cultures

Niveau : V

Durée : 2 ans*

Voie de formation : apprentissage

*durée modulable de 3 à 1 an selon le profil du candidat



DESCRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme assure les activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales et/ou animales dans une logique d'agriculture durable.

Dans le secteur des productions animales, il s'occupe de l'alimentation, de l'entretien et du suivi sanitaire d'un troupeau de ruminants. Dans celui des productions végétales, il prépare les parcelles, procède aux semis, surveille la croissance et la protection des végétaux, récolte et conditionne des produits. Pour cela, il est appelé à utiliser les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation.

Dans ces deux secteurs, il est polyvalent selon la diversité des activités qui lui sont confiées et il doit s'adapter à des conditions d'exercice spécifiques de façon organisée et autonome.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir entre 15* et 30 ans (*possibilité de commencer la formation avant l'âge de 15 ans)
- ▶ Pour une entrée en 1^{ère} année, avoir suivi au minimum un cycle complet de 3^{ème} générale, de l'Enseignement Agricole ou SEGPA, ou sortir de DIMA
- ▶ Pour une entrée en 2^{ème} année, être titulaire d'un autre CAP
- ▶ Avoir un contrat d'apprentissage
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

- ▶ MG 1 : Agir dans des situations de la vie sociale
- ▶ MG 2 : Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- ▶ MG 3 : Interagir avec son environnement social

Modules d'enseignement professionnel

- ▶ MP 1 : Insertion du salarié dans l'entreprise
- ▶ MP 2 : Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments
- ▶ MP 3 : Techniques et pratiques professionnelles (ruminants ou grandes cultures)

Module d'initiative professionnelle

- ▶ MIP : Ruminants ou Grandes cultures (selon la dominante du MP3 choisie)

RYTHME DE LA FORMATION

1^{ère} année

- ▶ 13 semaines en centre de formation
- ▶ 38 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

2^{ème} année

- ▶ 13 semaines en centre de formation
- ▶ 38 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) et des épreuves nationales terminales.

SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Ateliers (agroéquipement, soudure...)
- ▶ Exploitation agricole et service d'expérimentation
- ▶ Laboratoires (physique-chimie, biologie)
- ▶ Amphithéâtre
- ▶ Salles d'Éducation Socio-Culturelle pour les pratiques artistiques
- ▶ Équipements sportifs (gymnase, terrains, salles spécialisées)
- ▶ Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties et voyages pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Individualisation du parcours de formation
- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires
- ▶ Initiation aux gestes de premiers secours

MÉTIERS VISÉS (H/F)

- ▶ Ouvrier agricole polyvalent
- ▶ Ouvrier agricole de grandes cultures, polyculture élevage
- ▶ Assistant d'élevage

Le titulaire de ce diplôme peut exercer son activité au sein d'entreprises de production agricole de type grandes cultures, élevage ou polyculture-élevage.

POURSUITES DE FORMATION

Le CAP agricole est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Néanmoins, la formation peut être complétée par un certificat de spécialisation (CS) de niveau V ou par un autre CAP. Le titulaire de ce diplôme peut également préparer un brevet ou un baccalauréat professionnel du secteur.

Exemples de poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy

- ▶ Bac pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
- ▶ Bac pro Agroéquipement
- ▶ BP Agroéquipement, Conduite et Maintenance des Matériels
- ▶ BP Responsable d'Entreprise Agricole
- ▶ CS Conduite de Productions en Agriculture Biologique, Transformation et Commercialisation

CONTACT & INSCRIPTION

Responsables de formation

Stéphanie GOETZMANN

Mél : stephanie.goetzmänn@educagri.fr

Nadia PIGNON

Mél : nadia.pignon@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Cfa • Centre de Formation d'Apprentis

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 12 48
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr





BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (BAC PRO CGEA)



Niveau : IV

Durée : 3 ans*

Voie de formation : apprentissage

*durée modulable de 3 à 1 an selon le profil du candidat

DESRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme réalise tous les travaux agricoles et assure la gestion d'une exploitation.

Il met en œuvre la conduite technique des travaux selon les saisons et la spécificité de son exploitation (semences, moissons, traitements phytosanitaires...), encadre et anime une éventuelle équipe de salariés. Il peut transformer, conditionner et vendre, en son nom propre ou collectivement, ses produits ou des activités de service (vente directe, tourisme, ferme pédagogique...).

Il est responsable des démarches administratives et des opérations financières nécessaires à la bonne marche de son entreprise, et doit pour cela être apte à traiter avec ses différents interlocuteurs, partenaires, clients, fournisseurs...

Il est responsable de l'utilisation et de l'entretien de son matériel. Il effectue toute tâche dans le respect de l'environnement et selon les normes et règles de sécurité en vigueur.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir entre 15* et 30 ans (*possibilité de commencer la formation avant l'âge de 15 ans)
- ▶ Pour une entrée en 1^{ère} année, avoir suivi au minimum un cycle de 3^{ème} générale, de l'Enseignement Agricole ou SEGPA, ou être titulaire d'un CAP
- ▶ Pour une entrée en 2^{ème} année, avoir suivi une 2^{nde} ou 1^{ère} générale, technologique ou professionnelle
- ▶ Pour une entrée en 3^{ème} année, être titulaire d'un autre bac
- ▶ Avoir un contrat d'apprentissage
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

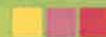
- ▶ MG 1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde
- ▶ MG 2 : Langue et culture étrangères
- ▶ MG 3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi
- ▶ MG 4 : Culture scientifique et technologique

Modules d'enseignement professionnel

- ▶ MP 1 : Pilotage de l'entreprise agricole
- ▶ MP 2 : Entreprise agricole, marchés et territoires
- ▶ MP 3 : Gestion de l'entreprise agricole
- ▶ MP 4 : Gestion durable des ressources et agroécosystème
- ▶ MP 5 : Conduite d'un processus de production
- ▶ MP 6 : Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production

Module d'adaptation professionnelle

- ▶ MAP : Agriculture biologique



RYTHME DE LA FORMATION

1^{ère} année

- ▶ 18 semaines en centre de formation
- ▶ 34 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

2^{ème} année

- ▶ 20 semaines en centre de formation
- ▶ 32 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) et des épreuves nationales terminales.

Au cours du cursus de 3 ans, le candidat peut se présenter aux épreuves du BEPA «travaux en exploitation de polyculture-élevage».

Le diplôme confère la Capacité Professionnelle Agricole (CPA) nécessaire pour s'installer avec ou sans les aides.

SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Ateliers d'agroéquipement
- ▶ Exploitation agricole et service d'expérimentation
- ▶ Laboratoires (physique-chimie, biologie)
- ▶ Logiciels professionnels
- ▶ Amphithéâtre
- ▶ Salles d'Éducation Socio-Culturelle pour les pratiques artistiques
- ▶ Équipements sportifs (gymnase, terrains, salles spécialisées)
- ▶ Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties / voyages pédagogiques

- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Individualisation du parcours de formation
- ▶ Initiation à la conduite d'engins et possibilité de passage du CACES
- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires
- ▶ Préparation et passage du certificat de SST
- ▶ Possibilité de stages à l'étranger (Erasmus +)

MÉTIER VISÉS (H/F)

- ▶ Chef d'exploitation agricole / Exploitant agricole / Agriculteur
- ▶ Responsable d'élevage / Éleveur
- ▶ Chef de production agricole / Producteur
- ▶ Chef de culture

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein d'une exploitation agricole, d'une ETA ou d'un groupement d'employeurs.

POURSUITES DE FORMATION

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études est envisageable en BTS. La formation peut être complétée par un brevet professionnel (BP), un certificat de spécialisation (CS) ou par un autre baccalauréat professionnel du secteur.

Exemples de poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy

- ▶ BTS Agronomie : Productions Végétales
- ▶ BP Agroéquipement, Conduite et Maintenance des Matériels
- ▶ CS Conduite de Productions en Agriculture Biologique, Transformation et Commercialisation

CONTACT & INSCRIPTION

Responsables de formation

Isabelle BARZIC

Mél : isabelle.barzic@educagri.fr

Julie GUILLAUME

Mél : julie.guillaume@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Cfa • Centre de Formation d'Apprentis

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 12 48
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr





BP AGROÉQUIPEMENT (BP ACMM)

Conduite et Maintenance des Matériels

Niveau : IV

Durée : 2 ans

Voie de formation : apprentissage



DESRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme assure la conduite des machines et de leurs équipements et en réalise l'entretien et la maintenance périodique.

Il est également appelé à participer au choix du matériel et à en assurer la préparation et les réglages.

Il peut intervenir en atelier ou chez le client. Il peut également être amené à vendre du matériel neuf ou d'occasion, à le mettre en service et à initier le client à sa conduite et à son entretien.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir entre 15* et 30 ans (*possibilité de commencer la formation avant l'âge de 15 ans)
- ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP...)
- ▶ Ou avoir suivi une seconde professionnelle, voire générale ou technologique
- ▶ Ou attester d'une année d'activité à temps plein dans une ETA ou CUMA
- ▶ Avoir un contrat d'apprentissage
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Unités capitalisables générales

- ▶ UCG 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
- ▶ UCG 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux associés à l'utilisation d'agroéquipements

Unités capitalisables professionnelles

- ▶ UCP 1 : Élaborer un projet professionnel dans le secteur de l'agroéquipement
- ▶ UCP 2 : Présenter le fonctionnement d'une entreprise du secteur de l'agroéquipement
- ▶ UCP 3 : Communiquer dans une situation professionnelle
- ▶ UCP 4 : Situer une intervention culturelle dans son contexte agronomique et professionnel
- ▶ UCP 5 : Élaborer un diagnostic de fonctionnement des matériels couramment utilisés dans l'entreprise
- ▶ UCP 6 : Effectuer le suivi technico-économique d'un chantier ou d'un atelier

Unités capitalisables techniques

- ▶ UCT 1 : Réaliser en sécurité et dans une perspective de durabilité des travaux mécanisés
- ▶ UCT 2 : Réaliser les opérations de logistique et de maintenance d'un parc d'agroéquipements



Unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi

- ▶ UCARE 1 : Matériels de précision
- ▶ UCARE 2 : Matériels forestiers

RYTHME DE LA FORMATION

1^{ère} année

- ▶ 19 semaines en centre de formation
- ▶ 33 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

2^{ème} année

- ▶ 19 semaines en centre de formation
- ▶ 33 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite du contrôle continu de chaque Unité Capitalisable (UC). Le candidat a cinq ans pour obtenir l'ensemble de ces unités.

Le diplôme confère la Capacité Professionnelle Agricole (CPA) nécessaire pour s'installer avec ou sans les aides.

SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Ateliers (espaces verts, agroéquipement, soudure...)
- ▶ Exploitation agricole et service d'expérimentation
- ▶ Laboratoires (physique-chimie, biologie)
- ▶ Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties / voyages pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Individualisation du parcours de formation
- ▶ Préparation et passage du CACES

- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires
- ▶ Possibilité de stages à l'étranger

MÉTIER VISÉS (H/F)

- ▶ Conducteur d'engins agricoles, forestiers et d'espaces verts
- ▶ Tractoriste
- ▶ Second de culture
- ▶ Mécanicien de matériels agricoles, forestiers et d'espaces verts
- ▶ Gestionnaire d'équipement
- ▶ Gestionnaire de stock/Magasinier
- ▶ Agent SAV
- ▶ Installateur-démonstrateur
- ▶ Responsable d'atelier de maintenance

Le titulaire de ce diplôme peut exercer son activité sur une exploitation agricole, dans une coopérative, une entreprise de travaux agricoles, forestiers ou paysagers, chez un distributeur d'agroéquipements, dans une station de stockage et de conditionnement ou auprès d'une collectivité locale.

POURSUITES DE FORMATION

En fonction du parcours, une poursuite vers un BTS peut être envisagée. L'intégration d'un baccalauréat professionnel est également possible.

Exemples de poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy

- ▶ Bac pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
- ▶ Bac pro Aménagements Paysagers
- ▶ Bac techno Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

CONTACT & INSCRIPTION

Responsable de formation

Paul HOELLINGER
Mél : paul.hoellinger@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Cfa • Centre de Formation d'Apprentis

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 12 48
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr





Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

Cfppa • Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 28 03
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfppa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

BREVET PROFESSIONNEL

Responsable d'Entreprise Agricole (BP REA)

Niveau : IV

Durée : 1386 (de Septembre à Juillet)

Voie de formation : continue

DESCRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités professionnelles hautement qualifiées dans une entreprise agricole en tant que responsable d'entreprise agricole ou salarié. Il peut pour cela diriger une équipe et organiser le travail de ses salariés.

Au quotidien, il assure la maîtrise technique et le suivi de son processus de production, de transformation ou de son activité de service.

Il met en œuvre les différentes réglementations et normes relatives à l'hygiène et à la sécurité, notamment en ce qui concerne les produits phytosanitaires, les soins aux animaux, l'entretien des matériels et des installations.

Il assure enfin la gestion administrative, comptable et financière de l'exploitation agricole.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau V minimum et justifier d'une année d'activité professionnelle
- Ou justifier d'une année d'activité professionnelle dans le secteur agricole
- Ou justifier de trois années d'activité professionnelle dans un autre secteur
- Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme
- Satisfaire à un entretien de motivation

CONTENU DE LA FORMATION

Unités capitalisables

UC 1 : Se situer en tant que professionnel

UC 2 : Piloter le système de production

UC 3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

UC 4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

UC 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi

CHOIX DE 2 UCARE parmi ceux énumérés ci-dessous :

UCARE : Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole

UCARE : Réaliser les opérations de production de l'atelier grandes cultures

UCARE : Conduire en sécurité des engins agricoles

RYTHME DE LA FORMATION

- 32 semaines en centre de formation
- 8 semaines en milieu professionnel
- 2 semaines de congés payés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après validation de chaque UC par un jury permanent)). Le candidat a cinq ans pour obtenir l'ensemble de ces unités.
Le diplôme confère la Capacité Professionnelle Agricole (CPA) nécessaire pour s'installer avec ou sans les aides.

SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- Centre de ressources
- Salles informatiques
- Arboretum
- Ateliers (agroéquipement, soudure...)
- Exploitation agricole et service d'expérimentation
- Amphithéâtre
- Mises en situation professionnelle, sorties / voyages pédagogiques
- Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- Individualisation du parcours de formation
- Formation ouverte à distance (pour certaines UC)
- Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires
- Préparation et passage du certificat de SST

Financement et rémunération

- Financement et rémunération selon statut

MÉTIER VISÉS (H/F)

- Responsable d'entreprise agricole
- Salarié d'exploitation agricole

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein d'une entreprise agricole, d'une ETA ou d'un groupement d'employeurs.

POURSUITES DE FORMATION

Le brevet professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais il est possible de continuer à se former en préparant un BTS ou un certificat de spécialisation (CS).

Exemples de poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy

- BTS Agronomie : Productions Végétales
- CS Conduite de Productions en Agriculture Biologique, Transformation et Commercialisation

CONTACT

simon.dosdat1@educagri.fr tel : 03 87 64 28 03

ou

Responsable de la formation

Florence MEYER

Tél : 03 87 64 28 03

Mél : florence.meyer@educagri.fr

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

1-3 av d'Urville - PONT-À-CHAUSSEY

57530 COURCELLES-CHAUSSEY

Tél : 03 87 64 28 03

Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfppa.metz@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

Cfppa - Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 28 03
Fax : 03 87 64 03 70

Mét : cfppa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr



BREVET PROFESSIONNEL

Responsable d'Entreprise Agricole

à orientation Agriculture Biologique - Maraîchage



La formation prépare aux **capacités requises** pour « être responsable d'entreprise agricole ».

Les métiers visés par cette formation sont : *paysan-maraîcher ou paysan -arboriculteur installé à titre professionnel, ou salarié hautement qualifié (chef de culture, etc...)*

Les supports mobilisés pour la formation sont essentiellement ceux de **l'agriculture biologique** et plus précisément ceux du **maraîchage** biologique, dans le contexte lorrain.

Durée et Calendrier

Durée : 1400 heures dont 280 heures (8 semaines) de stage en fermes.

Les heures « en centre » (1120 h soit 32 semaines) sont consacrées aux cours, mais aussi à des séances de formation sur l'atelier pédagogique de l'établissement, des visites de fermes, du travail accompagné par les formateurs, etc...

La formation se déroule de MI FEVRIER à MI DECEMBRE

Les Contenus de la formation

Le raisonnement et la conduite technique d'un système de production en MARAICHAGE BIOLOGIQUE
Et aussi :

- La réflexion du système de production, combinant au moins 2 activités de production,
- La gestion du travail,
- La comptabilité et la gestion de la ferme,
- Les aspects juridiques, sociaux et fiscaux,
- La stratégie de commercialisation,
- L'identité du métier d'agriculteur,

Le DIPLOME

La formation vise l'obtention du diplôme du **BREVET PROFESSIONNEL de Responsable d'Entreprise Agricole**. Il s'agit d'un diplôme de niveau 4 (niveau BAC) qui donne la capacité professionnelle (obtention des aides à l'installation)

La formation Responsable d'Entreprise Agricole vise 7 capacités structurantes du métier.

Capacité C1- Se situer en tant que professionnel

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

Capacité C2- Piloter le système de production

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gérer le travail

Capacité C3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

- Combiner les différentes activités liées aux productions
- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

Capacité C4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

Capacité C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- Commercialiser un produit ou un service
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

Le stagiaire choisit en cours de formation 2 capacités C6 ou C7 parmi cette liste

Capacité 6 / UCARE « Transformer les productions de fruits et de légumes »

Organiser l'Atelier de Transformation de la production maraîchère
Réaliser les Opérations liées à la Transformation de la production maraîchère

Capacité 6 / UCARE « Réaliser les opérations de production de l'atelier apicole »

Elaborer l'itinéraire technique de la production apicole
Réaliser les travaux de l'atelier de Production apicole

Capacité 6 / UCARE « Réaliser les Opérations de Production de l'Atelier Semences à la ferme »

Elaborer l'itinéraire technique de la production de semences
Réaliser les travaux de l'atelier de Production de semences

Capacité 7 / UCARE « Auto construire un matériel agricole adapté à son entreprise »

Elaborer le cahier des charges d'un matériel adapté à une problématique
Fabriquer le matériel adapté à son besoin

DEBUT DE LA FORMATION FEVRIER 2020 A DECEMBRE 2020

Pour plus d'informations : contactez Simon Dosdat : simon.dosdat1@educagri.fr tel : 03 87 64 28 03 ou
Philippe MEYER au 03 87 64 28 03 ou philippe.meyer@educagri.fr



CS CONDUITE DE PRODUCTIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION (CS CPABTC)



Niveau : IV

Durée : 9 mois (d'octobre à juin)

Vole de formation : continue

DESSCRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme conçoit, développe et gère l'installation ou la reconversion d'une exploitation en agriculture biologique.

Il met en œuvre une production en respectant les cahiers des charges de l'agriculture biologique.

Il peut assurer une activité créatrice de valeur ajoutée en transformant et en commercialisant, par le biais de la vente directe, les produits biologiques issus de l'exploitation, dans le respect de la réglementation en vigueur et des impératifs commerciaux.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir plus de 26 ans
- ▶ Être titulaire au minimum d'un bac général, technologique ou professionnel ou d'un autre diplôme de niveau IV
- ▶ Ou être demandeur d'emploi
- ▶ Ou être salarié en reconversion professionnelle
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation

CONTENU DE LA FORMATION

Unités capitalisables générales

- ▶ UC 1 : Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique
- ▶ UC 2 : Mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique
- ▶ UC 3 : Analyser les résultats technico-économiques des productions conduites en agriculture biologique et les conséquences d'une conversion
- ▶ UC 4 : Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail, ainsi que de la réglementation commerciale

RYTHME DE LA FORMATION

- ▶ 16 semaines en centre de formation
- ▶ 16 semaines en milieu professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite du contrôle continu de chaque Unité Capitalisable (UC). Le candidat a cinq ans pour obtenir l'ensemble de ces unités.

SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Exploitation agricole (ateliers de cultures bio) et service d'expérimentation
- ▶ Amphithéâtre
- ▶ Mises en situation professionnelle, sorties pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Individualisation du parcours de formation
- ▶ Préparation et passage du CACES
- ▶ Possibilité de stages à l'étranger

MÉTIERS VISÉS (H/F)

- ▶ Exploitant agricole
- ▶ Salarié agricole qualifié
- ▶ Conseiller / Technicien conseil en développement
- ▶ Technicien d'expérimentation
- ▶ Technicien de contrôle

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité sur une exploitation agricole, dans des instituts techniques, laboratoires, centres de recherche et d'expérimentation, entreprises de service, chambres d'agriculture, etc.

POURSUITES DE FORMATION

Le certificat de spécialisation débouche sur la vie active mais il est possible de continuer à se former en préparant un BTS du secteur agricole. Le diplômé peut également compléter sa formation par un brevet professionnel (BP) ou un autre CS.

Exemples de poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy

- ▶ BTS Agronomie : Productions Végétales
- ▶ BP Responsable d'Entreprise Agricole
- ▶ BP Agroéquipement, Conduite et Maintenance des Matériels

DEBUT DE LA FORMATION LE 4 NOVEMBRE 2019

FIN DE LA FORMATION LE 8 JUILLET 2020

CONTACT & INSCRIPTION

Responsable de formation

Charlotte MICK

Mél : charlotte.mick@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles

Cfppa • Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 28 03
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfppa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr



BTS AGRONOMIE (BTS APV)

Productions Végétales



Niveau : III

Durée : 2 ans*

Voie de formation : apprentissage

*durée modulable de 2 à 1 an selon le profil du candidat

DESRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme peut exercer des fonctions dans les domaines des productions agricoles, du conseil ou de la recherche, ou encore dans le domaine commercial.

Il est formé à la biologie végétale, à la physiologie de la reproduction, au choix des cultures en fonction du sol et du climat, aux techniques culturales ainsi qu'aux aspects économiques et réglementaires.

Il sait estimer et améliorer les potentialités agronomiques d'un sol tout en limitant les effets sur l'environnement.

Il définit les objectifs de rendement, de qualité ainsi que le calendrier de production d'une culture. Il est ainsi à même d'apporter un conseil averti aux agriculteurs en vue d'une conduite intégrée et durable de leurs systèmes de cultures.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir entre 15* et 30 ans (*possibilité de commencer la formation avant l'âge de 15 ans)
- ▶ Être titulaire au minimum d'un bac général, technologique ou professionnel ou d'un autre diplôme de niveau IV
- ▶ Avoir un contrat d'apprentissage
- ▶ Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

- ▶ M 11 : Accompagnement du projet personnel et professionnel
- ▶ M 21 : Organisation économique, sociale et juridique
- ▶ M 22 : Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- ▶ M 23 : Langue vivante
- ▶ M 31 : Éducation physique et sportive

Modules d'enseignement professionnel

- ▶ M 41 : Traitement des données
- ▶ M 42 : Technologies de l'information et du multimédia
- ▶ M 51 : Marché, filière et régulation
- ▶ M 52 : Fonctionnement des organisations du secteur des productions végétales
- ▶ M 53 : Climat, sol
- ▶ M 54 : Biologie et physiologie du végétal
- ▶ M 55 : Régulations bioécologiques au sein de l'agroécosystème
- ▶ M 56 : Agroéquipements
- ▶ M 57 : Statistiques et démarches expérimentales
- ▶ M 58 : Itinéraires techniques
- ▶ M 59 : Systèmes de culture ou système semencier

Module d'initiative locale

- ▶ MIL : L'agroécologie, une voie pour l'agriculture française et européenne ?

RYTHME DE LA FORMATION

1^{ère} année

- ▶ 20 semaines en centre de formation
- ▶ 32 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

2^{ème} année

- ▶ 21 semaines en centre de formation
- ▶ 31 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) et des épreuves ponctuelles terminales.

Le diplôme confère la Capacité Professionnelle Agricole (CPA) nécessaire pour s'installer avec ou sans les aides.

SPÉCIFICITÉS

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Ateliers d'agroéquipement
- ▶ Exploitation agricole et service d'expérimentation
- ▶ Laboratoire de biologie
- ▶ Logiciels professionnels
- ▶ Amphithéâtre
- ▶ Équipements sportifs (gymnase, terrains, salles spécialisées)
- ▶ Mises en situation professionnelle, sorties / voyages pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Individualisation du parcours de formation
- ▶ Initiation à la conduite d'engins et possibilité de passage du CACES
- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires

- ▶ Préparation et passage du certificat de SST
- ▶ Possibilité de stages à l'étranger (Erasmus +)

MÉTIERS VISÉS (H/F)

- ▶ Chef de culture / Exploitant agricole
- ▶ Conseiller / Technicien conseil en développement
- ▶ Technicien d'expérimentation
- ▶ Technicien de contrôle
- ▶ Chef de silo / Responsable approvisionnement
- ▶ Technico-commercial en agriculture

Le titulaire de ce diplôme peut travailler dans les domaines de la production agricole végétale, dans une exploitation agricole, des instituts techniques, laboratoires, centres de recherche et d'expérimentation, entreprises de service, chambres d'agriculture, etc.

POURSUITES DE FORMATION

L'objectif du BTS est l'insertion professionnelle. Toutefois, le titulaire de ce diplôme peut poursuivre en licence professionnelle (LP) ou préparer le titre de Responsable en commerce et gestion pour l'agriculture et l'agroalimentaire. Il peut aussi suivre une classe préparatoire et présenter les concours agronomiques pour rejoindre l'une des écoles publiques d'ingénieur. Le diplômé peut également compléter sa formation par un certificat de spécialisation (CS) ou par un autre BTS du secteur.

Exemples de poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy

- ▶ LP Agronomie : Agriculture, Nouvelles Technologies, Durabilité
- ▶ CS Conduite de Productions en Agriculture Biologique, Transformation et Commercialisation

CONTACT & INSCRIPTION

Responsable de formation

Morgane BUHR

Mél : morgane.buhr@educagri.fr



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Cfa • Centre de Formation d'Apprentis

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 12 48
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr





LICENCE PRO AGRONOMIE (ADNT)

Agriculture, Durabilité, Nouvelles Technologies

Niveau : II

Durée : 1 an

Voie de formation : apprentissage



DESRIPTIF

Le titulaire de ce diplôme est capable d'assister les responsables d'entreprise agricole dans la mise en œuvre de leurs itinéraires techniques et dans leur gestion globale de l'entreprise, en utilisant des outils faisant appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées aux domaines des productions végétales et de l'environnement.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir entre 18 et 30 ans
- ▶ Être titulaire au minimum d'un bac +2 général, technologique ou professionnel (DUT Agronomie, Génie de l'Environnement ou BTS APV, ACSE, GDEA, GEMEAU ou L2 Sciences du vivant/Biologie, ...)
- ▶ Avoir développé un projet professionnel en lien avec la formation

CONTENU DE LA FORMATION

Unités d'enseignement

- ▶ UE 1 : Les fondamentaux (sciences de l'environnement, agronomie/sciences économiques)
- ▶ UE 2 : Ressources environnementales et impacts anthropiques
- ▶ UE 3 : Diagnostic et évolution des systèmes agricoles
- ▶ UE 4 : Projet tuteuré
- ▶ UE 5 : Nouvelles technologies en agriculture
- ▶ UE 6 : Communication et relations publiques
- ▶ UE 7 : Stage/Apprentissage en milieu professionnel

RYTHME DE LA FORMATION

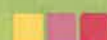
- ▶ 13 semaines en centre de formation
- ▶ 16 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés)

Le rythme de l'alternance est en moyenne de 3 semaines.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation après validation des UE évaluées par des contrôles continus et/ou par des examens terminaux.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les UE dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.



SPÉCIFICITÉS

Formation en partenariat avec l'UFR SciFA de l'Université de Lorraine.

Moyens pédagogiques

- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Ateliers de formation
- ▶ Exploitation agricole et service d'expérimentation
- ▶ Laboratoires (physique-chimie, biologie)
- ▶ Mises en situation professionnelle, sorties pédagogiques
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute, interventions de professionnels

Les + de la formation à Courcelles-Chaussy

- ▶ Individualisation du parcours de formation
- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytosanitaires
- ▶ Préparation et passage du certificat de SST
- ▶ Possibilité de stages à l'étranger

MÉTIERS VISÉS (H/F)

- ▶ Cadre technique chargé de conseil ou d'animation en génie « agri-environnemental »
- ▶ Cadre technique chargé d'études agricoles (dont l'expérimentation végétale)
- ▶ Cadre technique chargé de mission dans les domaines agriculture, environnement ou aménagement du territoire
- ▶ Formateur ou professeur de l'enseignement agricole

- ▶ Exploitant agricole (attention, la licence pro seule ne confère pas la capacité)
- ▶ Chef de culture

Le titulaire de ce diplôme peut être employé dans un organisme professionnel agricole (chambre d'agriculture, syndicat, ...), une entreprise amont (firme phytosanitaire, semences, engrais, ...) et aval (entreprise de collecte, ...) du secteur privé et coopératif, un institut technique et de recherche ou dans un bureau d'études en agro-environnement. Il peut également exercer son activité au sein d'une collectivité territoriale, d'un service d'État, dans un établissement d'enseignement ou un organisme de formation professionnelle.

POURSUITE DE FORMATION

L'objectif de la licence pro est l'insertion professionnelle. Toutefois, le titulaire de ce diplôme peut poursuivre en master (selon les conditions d'admission de la formation visée).

Exemple de poursuite de formation

- ▶ Master Gestion des Entreprises et Technologies Innovantes pour l'Agroéquipement

CONTACT & INSCRIPTION

Responsables de formation



Vincent ROBIN
Tél : 03 72 74 90 07
Mél : vincent.robin@univ-lorraine.fr

Université de Lorraine

Campus Bridoux, Bât. IBISE
8 rue du Général Delestraint
57070 METZ
Tél : 03 72 74 89 00

Yohan GÉRARD
Tél : 06 14 26 59 23
Mél : yohan.gerard@educagri.fr

Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Cfa • Centre de Formation d'Apprentis

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 12 48
Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfa.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

